

Rapport Cité de l'énergie

Audit de la Commune de Collombey-Muraz

Chapitre 2: Demande d'obtention du label Cité de l'énergie®

Etabli le: 23.04.2015

La Commune de

Collombey-Muraz

Représentée par le Président de la commune

Yannick Buttet

demande à l'Association Cité de l'énergie® de lui décerner

le label Cité de l'énergie®

Représentant de la commune

Prénom Nom	Yannick Buttet
Fonction	Président de commune
Adresse	Administration communale, Case postale 246, 1868 Collombey-Muraz
Téléphone / Fax	024 473 61 61
e-mail:	y.buttet@collombey-muraz.ch

Personne de contact de la Commune

Prénom Nom	Sandra Cottet Parvex
Fonction	Conseillère communale
Adresse	Administration communale, Case postale 246, 1868 Collombey-Muraz
Téléphone / Fax	079 386 49 14
e-mail:	s.cottet-parvex@collombey-muraz.ch

Plus d'informations

<http://www.collombey-muraz.ch/>

Conseillère Cité de l'énergie

Prénom Nom Sonia Morand
Fonction Conseillère Cité de l'énergie
Adresse Case postale 362, 1973 Nax
Téléphone / Fax 027 203 13 63
e-mail: sonia.morand@bluewin.ch

Résumé de l'évaluation

Nombre de points potentiels (potentiel spécifique à la commune)	460	Pt.	
Points nécessaires pour le label Cité de l'énergie® (50 %)	230	Pt.	
Points nécessaires pour le label european energy award® Gold (75 %)	345	Pt.	
Nombre de points atteints (points effectifs)	289.9	Pt.	63 %

Evolution et développement de la Commune en tant que Cité de l'énergie

Année	Statut	Potentiel	Effectif	En %	Version Management Tool	Version Aide à l'évaluation
2009	Etat des lieux	437.4 Pt	173.6 Pt	40%	V. 2_5	
2015	Audit de certification	460 Pt	289.9 Pt	63%	2012	2014

Slogan de la Cité de l'énergie

Le slogan souhaité de la Commune est (selon le Manuel des logos Cités de l'énergie) :
„Collombey-Muraz : pour une politique énergétique durable et responsable“

Bases pour l'évaluation

Objectifs de la politique énergétique (qualitatif et quantitatif, basés sur la vision communale, les objectifs de la législation, le concept énergétique, etc.) :

Les ambitions de la commune sont les suivantes en matière de politique énergétique:

- A travers le processus Cité de l'Energie, la commune de Collombey-Muraz entend mener une politique énergétique conséquente et responsable.
- Dans le respect des principes de durabilité et d'une gestion rationnelle des ressources, la commune de Collombey-Muraz s'engage à:
 - réduire les besoins et renforcer l'efficacité énergétique
 - assurer un approvisionnement durable et promouvoir les énergies renouvelables pour une autonomie énergétique accrue
 - favoriser le développement et la gestion d'une mobilité durable

Les objectifs spécifiques quantitatifs, quant à eux, sont répartis entre patrimoine communal et territoire (citoyens, entreprises), et s'inspirent directement des objectifs de la Société à 2000 watts (plus ou moins exigeants, en fonction des caractéristiques et des potentiels de la commune). Pour le détail, voir le programme de politique énergétique.

Principales activités pour les prochaines années (aspects originaux du programme de politique énergétique) :

Voir le plan d'action 2015-2018:

- Contrôle ponctuel des constructions (aspects énergétiques), en particulier pour les promotions (intégration dans le cahier des charges du personnel responsable, év. engagement d'une personne au niveau intercommunal). Evaluation des contrôles.
- Analyse énergétique des grands consommateurs d'énergie et d'eau avec plan d'assainissement.
- Projet de rénovation et d'agrandissement de la STEP: installation d'une nouvelle chaudière à gaz, complétée par un système de couplage chaleur-force, doublement des digesteurs, récolte des boues d'autres provenances ou STEPs pour produire du biogaz et de l'électricité; augmentation de la capacité de 7'500 équ.-habitants à 15'000.
- Gestion des places de parc : suppression du stationnement longue durée, intégration de vignettes, règlement prévu (durée limitée à 1h30, puis soit quitter soit autorisation avec vignette payante annuellement), parking longue durée prévu à proximité d'un croisement stratégique des transports publics (lien projet AOMC), parking souterrain au centre du village de Collombey (dans le cadre d'un plan de quartier), continuer l'affectation des recettes à une mobilité durable et combinée.
- Amélioration des Transports publics dans le cadre de Chablais Agglo - augmentation de l'offre de bus d'agglomération / étude de projet.
- Projet "Ambassadeurs" dans chaque service = personnes sensibles à la gestion durable des ressources (en collaboration avec la FDDM).
- Adopter le Standard Achats responsables 2013 pour les achats communaux (en lien avec projet "Ambassadeurs").
- Informer les investisseurs professionnels sur le CAD, la planification énergétique territoriale, la mobilité, les standards de construction élevés, le choix et l'optimisation des systèmes de chauffage, les aides à la rénovation, etc.